

AMOÉBA PUBLIE UN NOUVEL ARTICLE SCIENTIFIQUE DANS LA REVUE PATHOGENS

Chassieu (France), le 05 juin, 2020 - AMOÉBA (FR0011051598 - AMEBA), producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines, et d'un produit de biocontrôle pour la protection des plantes, encore en phase de tests, annonce la publication d'un nouvel article scientifique majeur (<https://www.mdpi.com/2076-0817/9/6/447/pdf>). Ce travail, réalisé conjointement par le Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon et la société Amoéba à Chassieu, a été publié dans le numéro spécial « Legionella Contamination in Water Environment » de Pathogens, journal du groupe MDPI. Il apporte une preuve supplémentaire de l'innocuité de *Willaertia magna* C2c Maky dans le cadre de son utilisation en vue de lutter contre le risque de légionellose.

Un premier article publié en 2019 (DOI : 10.1038/s41598-019-54580-6) a permis de montrer que l'amibe *Willaertia magna* C2c Maky ne présente aucune toxicité pour les cellules humaines. Ce nouvel article scientifique démontre qu'en plus d'être sans danger, *Willaertia magna* C2c Maky ne permet pas aux légionelles de devenir plus virulentes contrairement à ce qui se produit dans l'amibe *Acanthamoeba castellanii* Douglas. En effet, l'expression des gènes de virulence des légionelles n'augmente pas, et a même tendance à diminuer d'un facteur 2, au bout de 3 jours de présence des légionelles dans *Willaertia magna* C2c Maky, alors qu'elle augmente significativement et très fortement, d'un facteur 9, dans les légionelles présentes dans *Acanthamoeba castellanii* Douglas. Cette étude confirme donc que *Willaertia magna* C2c Maky possède un comportement unique, et démontre l'innocuité de l'amibe lorsqu'elle est utilisée en tant que biocide naturel dans les eaux des tours aérorefrigérantes.

« Cette étude nous a été confiée, non pas pour notre expertise en microbiologie, mais pour celle que nous avons dans la méthode de quantification incontestable qui a été utilisée pour mesurer le niveau d'expression des gènes. Quand on observe comment évoluent les variations individuelles de plusieurs gènes impliqués dans une même fonction (ici, la virulence), il est souvent difficile de conclure, car pour certains, les variations sont fortes, pour d'autres, elles sont faibles, voire même parfois avec des directions opposées, soit à la hausse, soit à la baisse. Afin de pouvoir poser une conclusion claire, sans équivoque, nous avons développé pour cette étude un index de virulence intégrant toutes les variations individuelles. Les résultats obtenus nous permettent de conclure de façon indiscutable que les légionelles ne « réagissent » pas au fait d'être présentes dans *Willaertia magna* C2c Maky, maintenant au plus bas l'expression de leurs gènes de virulence, contrairement aux légionelles présentes dans d'autres amibes, telles que *Acanthamoeba castellanii* Douglas, qui voient cette expression exploser. », déclare le Docteur Laurent BEZIN, Directeur-Adjoint du Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon et co-responsable de l'équipe à l'origine de ces résultats.

« Ce 4^{ème} article montre encore une fois que l'amibe *Willaertia magna* C2c Maky est un très bon candidat pour être utilisé en tant qu'agent biocide. Nous continuons les opérations de R&D dont les résultats feront également l'objet de nouvelles publications. » déclare Sandrine DEMANECHÉ, responsable scientifique d'Amoéba.



AMEBA
LISTED
EURONEXT

À propos d'AMOÉBA :

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la santé et de la protection des plantes. Notre solution biologique est une alternative aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) évalué à 1,7 Md€ (1) sur un marché global des biocides chimiques pour le traitement de l'eau, estimé à 21 Md€ (2) et sur le marché du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 1,6 Mds€ (3). À terme, la Société envisage de se développer sur de nouvelles applications telles que le traitement des plaies chroniques, évalué à 751 millions d'euros (4) aux Etats-Unis. La commercialisation des produits de santé, biocides et phytosanitaires associés est sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires locales. La société est actuellement en phase de tests sur les applications biocide et protection des plantes et ne commercialise aucun produit. Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) avec une filiale au Canada et aux Etats-Unis, Amoéba est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-biocide.com.

(1): Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

(2): Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(3): Biopesticides Worldwide Market 2013, CPL, Wallingford, UK

(4): BCC Research, "Markets for Advanced Wound Management Technologies," Wellesley, MA, 2017

Contacts:

Amoéba

Valérie FILIATRE
Directeur Général Adjoint
04 26 69 16 00
valerie.filiatre@amoeba-biocide.com

Calyptus

Relations investisseurs & Presse
Grégory BOSSON / Mathieu CALLEUX
01 53 65 37 90 /91
amoeba@calyptus.net

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOÉBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOÉBA, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'AMOÉBA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 Avril 2020 sous le numéro D20-0416 et disponible sur le site Internet d'AMOÉBA (www.amoeba-biocide.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOÉBA ou qu'AMOÉBA ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOÉBA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.